

Image not found or type unknown



Renseignement sur mon contrat cui

Par **emer**, le **15/03/2013** à **15:39**

bonjour,voici ma question je travaille en contrat cui dans une association en tant que maraichere,depuis quelques temps ma patronne m'envoie dans une autre association pour dépanner celle-ci qui a plus de travail que celle qui m'a signé mon contrat. est-ce bien légal surtout au niveau des accidents du travail par exemple?